

Le magazine d'une ville solidaire



mars
2010
N°67

Vivre

8 mars



Angela Davis

Lucie Aubrac

Clara Zetkin

Marie Curie

Rosa Luxemburg

Rosa Parks

Louise Michel

Simone Veil

Aung san suu ky

Olympe de Gouges

Jeanne Laborbe

100 ans après, la lutte continue !

sommaire

- 3 Notre ville
Du nouveau dans votre cadre de vie
- 4 Photos
Décembre janvier à Montataire
- 5 Éditorial du Maire
- 6 Culture
Programmation
- 7 Notre ville
Électricité : les Montatairiens choisissent le service public
- 8-9 Reportage
Travail des femmes : l'inégalité reste la règle
- 10 Intercommunalité
Une stratégie de développement pour le sud de l'Oise
- 11 International
Montataire-Finsterwalde : une histoire faite de symboles
- 12 Brèves
- 13 Tribunes libres
- 14 Portrait
Sabine Debeaupuis
- 15 État civil, Jade News

notre couverture

Inauguration d'une maison pas comme les autres

La maison du gardien de la salle Bouchoux a été inaugurée le 11 février dernier. Celle-ci présente plusieurs particularités. Celle d'avoir été construite par un architecte pour qu'elle soit tout à fait conforme aux souhaits de la municipalité. Il s'agit aussi d'une maison qui respecte les normes environnementales. La mairie a souhaité ainsi démontrer qu'il n'est pas plus coûteux de faire construire sa maison par un architecte que de l'acheter sur catalogue (constructeur de maisons individuelles).



À la veille du centenaire de la journée internationale des femmes, il était difficile de ne pas consacrer à cet événement la Une de ce magazine. Rappelons que le 8 mars a été institué pour attirer l'attention sur les discriminations dont les femmes sont victimes dans nos sociétés. Ce combat reste tristement d'actualité, l'égalité de traitement entre hommes et femmes demeurant bien loin de la réalité. Dans le secteur du travail, comme vous pourrez le lire dans notre reportage, la différence de traitement est particulièrement visible. Pour évoquer cette journée dédiée aux femmes, nous avons choisi les visages de quelques unes d'entre elles, dont les noms ont marqué les mémoires. Derrière ces visages, il y a les millions d'autres, célèbres et anonymes qui se battent tous les jours, parfois au prix de leur vie, pour être considérée comme l'égal des hommes. Pas plus mais pas moins. De haut en bas et de gauche à droite :

Lucie Aubrac, résistante française à l'Occupation allemande et au régime de Vichy pendant la Seconde Guerre mondiale.

Clara Zetkin, journaliste allemande, elle lança l'idée d'une journée internationale des femmes.

Marie Curie, physicienne. Elle a obtenu un prix Nobel pour ses travaux sur la radioactivité et un second pour ses travaux sur le polonium et le radium.

Angela Davis, Militante afro-américaine pour les droits de l'homme. Elle a rejoint le parti communiste en 1968 et a fait partie des Black Panthers.

Rosa Parks, pionnière dans la défense des droits des Noirs américains. Rosa Parks est entrée dans l'histoire des Etats-Unis pour avoir

refusé, dans un bus, de céder sa place assise à un Blanc. La règle était que le Noir devait laisser sa place au Blanc dans les transports publics.

Louise Michel, militante anarchiste. Elle représente l'une des figures majeures de la Commune de Paris. Première à arborer le drapeau noir, elle popularise celui-ci au sein du mouvement anarchiste.

Simone Veil, militante politique et académicienne. Elle a libéralisé l'accès à la contraception et s'est illustrée en faisant voter en 1975 la loi légalisant l'interruption volontaire de grossesse.

Rosa Luxemburg, militante communiste et révolutionnaire allemande. Elle fut assassinée en 1919.

Aung San Suu Kyi, femme politique birmane, figure de l'opposition non-violente à la dictature militaire de son pays. Depuis 1990, elle alterne les séjours en prison et la résidence surveillée.

Olympe de Gouges, née en 1748, c'est l'une des premières féministes. Elle est connue pour sa déclaration des droits de la femme et de la citoyenne. Elle fut guillotinée le 3 novembre 1793.

Jeanne Labourbe, fervente militante de la révolution d'octobre 1917.



Du nouveau dans votre cadre de vie

Un élévateur au 2 rue Gabriel Péri

Inauguré le 26 novembre, cet élévateur est destiné aux personnes à mobilité réduite et handicapées pour atteindre le demi-niveau où se situe l'ascenseur. Une première dans le parc de Oise Habitat mais aussi une nécessité. Quatre enfants contraints de se déplacer en fauteuil et plusieurs autres personnes utilisant un déambulateur ont, en effet, été dénombrés dans cette tour.

Les locataires avaient d'abord demandé, sous la forme d'une pétition, l'installation d'une rampe qui s'est avérée impossible à mettre en place en raison de l'importance de la pente. L'idée d'un élévateur a alors été retenue.

Le coût : environ 35000 € a été financé par le Conseil général à hauteur de 12400 €, par le Programme de rénovation urbaine du quartier des Martinets pour 13000 € et 9600 € par Oise Habitat. La ville a par ailleurs financé les travaux d'accès extérieurs (rampe) à la tour.



Château d'Arcelor-Mittal cherche acquéreur

Mis en vente il y a quelques mois, le Château qui domine Montataire n'a toujours pas trouvé d'acquéreur.

Contactée en premier lieu, la municipalité ne souhaite pas acheter le monument, notamment pour des raisons financières. En effet, le prix de vente de 750 000 € ne prend pas en compte les travaux de restauration des murs d'enceinte évalués à plus de 700 000 € ainsi que les frais de remise en état général et d'entretien. Compte tenu, explique Jean-Pierre Bosino « de la suppression de la taxe professionnelle qui met gravement en danger la situation financière de la ville et pour une bonne gestion des deniers publics, la municipalité ne peut évidemment pas se permettre de se porter acquéreur. »

Toutefois, la ville fera en sorte que les projets qui pourraient y être menés n'entraînent pas une dégradation du château. Rappelons que ce monument, contrairement à l'église Notre-Dame, n'est pas classé.

Rénovation de l'antenne Oise habitat aux Martinets

Les locaux ont été en effet rénovés afin d'améliorer l'accueil du public et les conditions de travail des employés de Oise habitat qui travaillent sous la responsabilité du chef d'antenne Alain Dubref. Lors de l'inauguration, le Directeur, Bernard Domart a salué la municipalité pour son soutien constant et s'est félicité du dynamisme de l'antenne des Martinets grâce à quoi, a-t-il ajouté « on a pu signer 25 chartes d'escaliers et recréer du lien social par des actions partenariales. Ce n'est pas forcément le cas dans d'autres communes moins « proches » de la problématique du logement aidé. »



Stationnement des personnes handicapées

- En raison des confusions constatées, nous rappelons que la carte européenne de stationnement (CES) ou le macaron GIC-GIG permettent à ceux qui en sont titulaires de se garer sur les places réservées aux personnes en situation de handicap.
- Un conducteur transportant une personne titulaire de l'une de ces cartes peut également se garer sur un emplacement réservé. La carte doit être apposée sur le pare-brise avant de votre véhicule.
- En revanche, la carte « priorité pour personne handicapée » ne permet pas de se garer sur un emplacement réservé.



La municipalité et l'association Jade ont proposé un tournoi de hand-ball et de futsal le 26 décembre et une soirée pour fêter le nouvel an. Ces initiatives ont été financées par le fonds de participation des habitants



Traditionnelle c...



Bravo aux lauréats du concours « Montataire s'illumine ». Ils ont contribué à donner à la ville un petit air de fête.



Compétition d'athlétisme à la salle Marcel Coene organisée par Sud-Oise athlétisme. Plus d'une centaine d'enfants ont participé à cette rencontre.



Assemblée gé...



Galette des rois à la salle de la Libération, organisée par la FNACA



Traditionnel repas des retraités CGT à l'Espace de rencontres



Remise de galette de Montataire p...



« Petit déjeuner orange un soir de carnaval » théâtre au Palacé par Eno Krojanker et Hervé Piron



Remise des cartes et galette des rois, par l'association Femmes solidaires



Rassemblement solidarité avec



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

A lors que nous fêtons cette année le 8 mars, journée internationale de lutte des femmes, nous avons voulu y consacrer la couverture et le dossier de ce magazine. Les femmes dont les portraits ornent notre « une » sont des personnalités fortes qui ont fait avancer chacune à sa manière les droits des femmes dans notre pays et au delà. Cette question des droits des femmes, de l'égalité homme/femme est toujours d'actualité. D'abord parce que régulièrement il y a des tentatives de retour en arrière, de remise en cause de ces droits ; ensuite parce que l'égalité que ce soit au travail, en politique ou dans la vie de tous les jours, n'existe pas encore ; enfin parce que, alors que l'ensemble de celles et ceux qui souffrent de la crise, devraient se rassembler, il y a une tentative de division de la part des responsables de la situation économique et sociale actuelle. Oui faire avancer la cause des femmes, c'est plus que jamais faire progresser l'ensemble de la société.

Le Tribunal de Senlis a rendu le 9 février dernier une décision remettant en cause le plan de suppression d'emplois chez Goss. Si ce jugement montre que la procédure mise en œuvre n'était pas correcte, le problème de l'emploi, de la production reste posé dans cette entreprise, comme dans toutes les autres. La suppression de la taxe professionnelle qui risque de faire peser sur les ménages un poids de fiscalité plus lourd, va-t-elle servir au moins à sauvegarder l'emploi, favoriser les investissements productifs ? La situation de l'industrie doit rester une préoccupation majeure pour notre pays, ce qui ne semble pas être celle du pouvoir actuel.

Au milieu de ces difficultés et malgré elles, il y a tout ce qui bouge, tout ce qui se fait de bien dans notre ville, grâce aux associations, à l'engagement pour Montataire de concitoyens et concitoyennes, ce que nos services municipaux proposent, en particulier dans le domaine culturel.

Pas de résignation donc, mais de la lucidité, de l'espoir, de la solidarité pour continuer à vivre à Montataire

Jean-Pierre Bosino
Maire de Montataire



Traditionnelle cérémonie des vœux aux personnalités



Assemblée générale de l'association Vidéo Travelling



Remise de galon au Centre de secours des Sapeurs Pompiers de Montataire par Madame Bordais, première adjointe



Rassemblement place de la mairie en solidarité avec le peuple palestinien

Camel Arioui, toujours plus près

Auteur-compositeur-interprète, Camel Arioui se décrit comme la voix du peuple. Il s'est produit au Palace le 23 janvier dernier et avait fait la première partie du concert du groupe Origine contrôlée. Il nous raconte ici un bout d'histoire.

Vous êtes venu à la chanson de manière, on peut dire, atypique. Pouvez-vous nous en dire un mot ?

Tout a commencé à la Centrale pénitentiaire de Saint-Martin de Ré. Il y avait un atelier musical que je fréquentais assidûment. C'est là que je me suis découvert un petit brin de voix et un penchant pour la musique. Grâce à un directeur de salle, Pierre Solé, qui intervenait à la prison et trouvait que j'avais du potentiel, j'ai obtenu une sortie conditionnelle le 4 octobre 2006. C'est lui qui m'a mis le pied à l'étrier. Depuis, j'ai joué un peu partout en France, constitué une formation de cinq musiciens et maintenant je prépare un album pour octobre 2010. Heureusement qu'il y a des gens comme lui,

comme Agnès Houart qui croient en l'humain. Il n'y en a pas beaucoup. Ce sont des gens comme eux qui nous font grandir...

Continuez-vous à écrire vous-même vos chansons depuis votre sortie de prison ?

Au début, l'équipe de Pierre Solé avait peur que j'arrête d'écrire car l'enfermement est plus propice à l'écriture. Mais non, puisque j'ai écrit plein de nouvelles chansons. J'ai maintenant un répertoire de 16 chansons dont j'ai écrit la plupart en prison.

Ce qui a changé, c'est cette obligation de rentrer dans le moule des maisons de disques : « il ne faut pas que ce soit trop communautaire, trop triste... » Quand on vient d'ailleurs, on ne vous fait pas de cadeau, il faut toujours

se justifier. Alors j'ai écrit des chansons qui rentrent dans le moule pour montrer que je sais le faire mais j'y ai posé mon empreinte.

Vous intervenez beaucoup dans les établissements scolaires, associations. Pourquoi ?

À Montataire, je suis intervenu à Jade, à l'ABSS, au Secours populaire. J'aime ça. Ça m'inspire. Je vais au plus près du peuple. Pour moi c'est comme une mission, il faut que je le fasse.



Mars au Palace - Rond-point de la rue des Déportés. Renseignement et réservations : 03 44 24 69 97

mercredi 3 mars à 17h30

Inauguration de l'exposition des élèves des ateliers de l'Espace Henri Matisse de Creil

Dans le cadre du partenariat entre le Palace de Montataire et l'espace Henri Matisse de Creil : Sculpture Florence Léoni - Peinture Sabijne Susset Fedkte

Vendredi 5 mars 20h30

Chanson : Zef et Nicolas Jules

Deux artistes, deux univers, où se mêlent la chanson et l'humour. Zef utilise sa guitare, ses cordes vocales, ses dents, ses joues, son micro et aussi ses mots, poétiques ou incisifs selon l'humeur, dans un univers touchant et décalé. Comédien, chanteur, Nicolas Jules oscille entre burlesque, poésie, cris et douceur. Une présence scénique inhabituelle.

Mercredi 10 mars 20h30

Théâtre : Les invouables

de Catherine Zambon par le Logomotive Théâtre
Trois comédiens interprètent à tour de rôle douze personnages nés d'un quotidien, hauts en couleurs, drôles, touchants ou parfaitement dramatiques.

Ces personnages, nous les avons tous croisés un jour ou l'autre dans la rue, au café, au supermarché. C'est notre voisin, un collègue de travail, un cousin, une amie, mais ils nous ressemblent aussi, parfois.
À partir de 14 ans

Samedi 13 mars

Rendez-vous slam avec Dgiz et Da Gbleen

Ateliers d'écriture 15h à 18h

Scène ouverte 20h30 - Entrée libre

Mercredi 17 Mars à 19h00

Danse : Canapé

Apéro danse ! dans le hall du Palace

Nous voilà conviés chez un drôle de couple, qui profite de l'occasion pour régler ses comptes... en dansant !

Entrée libre sur réservation



Samedi 20 mars à 20h30

Musique du monde :

El Hadj N'Daye et Amel Mathlouthi

Une soirée pour s'évader et voyager de la Tunisie au Sénégal, une soirée avec des artistes qui s'engagent

Mardi 23 mars à 20h30

Projection-débat : Walter retour en résistance

En présence du réalisateur et de Monsieur le Maire
Entrée libre

Judi 25 mars à 10h30 et 20h30

Théâtre : La promenade des éloignés

Gorky, vagabond attachant et sensible a traversé la France de part en part pour jouer son spectacle de jonglerie. Une certaine réalité l'a rattrapé et il n'a pas bien compris ce qu'était ce centre de rétention où il a fait un bref passage. A la faveur d'un incendie, il a pu s'en évader avec quelques autres.

Ce hasard a formé un petit groupe qui a cohabité le temps d'une longue promenade, mêlant des origines, des caractères et des destins très éloignés.

Gorky revient, toujours avec des balles et des massues dans sa valise, mais aussi des bouts de chansons et surtout les histoires de ses amis éloignés.

À partir de 12 ans



Éle ch

Depuis
nés à
même
choisi
RCCM

C
de
al



Alexa
direct

sons q
la zon
et des
la Rég
la prox
ses pre

Consid
rempl

Tout à
proxim
C'est
partie
pour l
Le pre
nos a
matio
qu'ils
matio
à part
comp
fage,
un é

La
La
du
cre
Me
po
tril

Électricité : les Montatairiens choisissent le service public

Depuis juillet 2007, le secteur de l'énergie s'est ouvert à la concurrence pour les 25 millions de particuliers abonnés à l'électricité et les 11 millions d'abonnés au gaz. Ceux qui ont opté pour un fournisseur privé ont, par là même, renoncé à bénéficier du tarif réglementé fixé par l'Etat et EDF. À Montataire, la totalité des habitants a choisi de rester à la Régie communale d'électricité de Montataire (RCCEM). Alexandre Dunoyer, Directeur de la RCCEM nous explique ici pourquoi.

Comment expliquez-vous que 100 % des Montatairiens aient gardé leur abonnement à la régie communale ?



Alexandre Dunoyer, directeur de la RCCEM

Précisons tout de même que les grands groupes industriels nationaux se sont tournés vers des fournisseurs privés. Mais tous les particuliers sont effectivement restés à la RCCEM. Ceci s'explique sans doute par le tarif réglementé que nous proposons qui est 27 % moins cher que celui de la zone euro, par la qualité de la distribution et des services que nous offrons. En restant à la Régie, je crois que nos abonnés ont choisi la proximité et un accompagnement qui a fait ses preuves.

Considérez-vous que la régie a vocation à remplir une mission de service public ?

Tout à fait. Cela se traduit par un service de proximité et d'accompagnement très développé. C'est dans ce sens que nous allons créer, à partir d'avril, deux nouveaux services gratuits pour l'ensemble des abonnés de la ligne. Le premier, « Estima », consiste à proposer à nos abonnés une estimation de leur consommation d'électricité afin de déterminer si le tarif qu'ils payent est le plus adapté à leur consommation. Nous procédons à un calcul théorique à partir des caractéristiques du logement, de la composition de la famille, du mode de chauffage, du matériel. Et s'il s'avère qu'il existe un écart important entre la consommation

théorique et la consommation réelle, nous proposons d'étudier des pistes qui permettraient de réaliser des économies d'énergie.

Notre deuxième service s'adresse aux abonnés rencontrant des difficultés pour payer leur facture et aux propriétaires qui envisagent des travaux de maîtrise de l'énergie. Nous allons leur proposer une étude, à domicile, qui leur permettra d'identifier des pôles de maîtrise d'énergie.

Ces deux services vont venir compléter les dispositifs d'accompagnement des usagers en difficulté qui existent déjà. Notre but est en effet d'éviter les coupures d'électricité par tous les moyens.

C'est pourquoi nous entretenons un partenariat très étroit avec le centre communal d'action sociale (CCAS), vers lequel nous orientons ces derniers en cas de difficulté : Si un usager risque une coupure d'électricité, nous en informons le CCAS avec l'autorisation

de l'intéressé. En cas de coupure, si l'utilisateur n'est pas venu régulariser sa situation auprès de nos guichets, là encore nous prévenons le CCAS.

Chaque année, nous attribuons une subvention de 10 000 euros au CCAS pour gérer ce type d'aide.

Nous avons mis en place un suivi très sophistiqué qui permet d'avoir peu de coupure et des taux de recouvrement très bons.

Vous envisagez de réaliser prochainement un certain nombre de travaux pour améliorer la qualité de la fourniture. Pouvez-vous nous en parler ?

Nous avons entrepris la rénovation de certaines installations qui sont aujourd'hui vétustes. Il s'agit essentiellement des réseaux moyenne tension dont nous avons repris la gestion en 2004, à la place d'EDF. Autrefois, la régie ne gérait que les réseaux basse tension. Nous devrions avoir terminé ce programme de rénovation au cours de l'année. Nous avons par ailleurs engagé une réflexion sur l'organisation du réseau afin d'éviter qu'une panne sur une partie du réseau haute tension paralyse l'ensemble de la ville. L'idée, c'est de trouver une solution pour isoler la partie en défaut.

Nous allons lancer un programme de renouvellement des vieux câbles.

Tout cela devrait permettre de réduire considérablement le nombre de pannes.

Nous allons par ailleurs lancer une enquête de satisfaction auprès de nos abonnés courant mars sous la forme d'un questionnaire qui sera envoyé par la poste. Nous invitons nos abonnés à répondre nombreux car c'est le moyen d'identifier les insuffisances de nos services et les attentes de nos clients afin d'apporter des réponses adaptées.



La Régie, c'était en 1925

La loi de nationalisation de l'électricité et du gaz du 8 avril 1946 a débouché sur la création de l'entreprise publique EDF-GDF. Mais ce texte a reconnu aux communes la possibilité de maintenir leurs réseaux de distribution exploités en régie. C'est le cas de

Montataire qui a créé la RCEM le 21 novembre 1925, devenue plus tard RCCEM. Celle-ci est aujourd'hui gérée par un conseil d'administration composé de Daniel Brochot, son président et des adjoints au maire Fatima Belfquih et Stéphane Godard et de monsieur le Maire, Jean-Pierre Bosino.



Travail des femmes : l'inég

L'année 2010 marque le centenaire de la journée internationale des femmes. À cette occasion, nous avons choisi de nous intéresser à la place des femmes dans le travail. En effet, celles-ci demeurent largement discriminées tant du point de vue du salaire que de l'accès à certains métiers ou postes à responsabilité.

Entretien avec Rachel Silvera, économiste et maîtresse de recherche à l'Université de Paris-ouest Nanterre La Défense. Elle est spécialiste des inégalités de genre dans le monde du travail.

L'inégalité entre les hommes et les femmes dans le travail est-elle toujours aussi importante ?

Nous sommes dans une situation paradoxale : d'un côté, on n'a jamais autant parlé d'égalité, créé autant de lois pour l'imposer (une dizaine depuis dix ans). On peut d'ailleurs observer des résultats positifs : la part des femmes cadres a doublé en 20 ans, le nombre de femmes qualifiées a augmenté, elles réussissent davantage professionnellement même si elles restent cantonnées dans les filières qui payent le moins et sont le moins reconnues, les directions composées uniquement d'hommes commencent à poser problème... Mais parallèlement, et c'est le paradoxe, les inégalités sont de plus en plus insupportables.

Tout d'abord, les femmes demeurent concentrées dans peu de professions, six au total : infirmière, institutrice, caissière, agent d'entretien, secrétaire, aide à la personne. Moins payées, moins qualifiées, des conditions de travail insupportables, ces professions ne sont pas reconnues comme de vrais métiers.

Dans le secteur de l'aide à la personne, on aurait pourtant pu construire, au lieu des petits

boulots que l'on connaît aujourd'hui, de beaux métiers avec de vraies conventions collectives, une visibilité, des carrières, des formations reconnues, une rémunération décente... Cela aurait pu attirer des hommes et permettre ainsi que nos enfants aient une vision différente des rôles parentaux.

Par ailleurs, les critères permettant de valoriser le salaire sont appréhendés différemment suivant qu'il s'agit de métiers occupés par des hommes ou des femmes. Prenons l'exemple de la pénibilité : le fait de porter une charge lourde est pris en compte pour un manutentionnaire mais pas pour une caissière. Or, dans la journée, une caissière porte des tonnes mais ce n'est pas visible de la même façon.

Porter des corps quand on est aide-soignante ou infirmière, ce n'est pas grave alors qu'on dépasse les charges autorisées, le bruit dans les cours d'écoles dépasse les décibels autori-

sés dans l'industrie, mais ce n'est pas grave, ce sont des enfants !

Pourquoi retrouve-t-on si peu d'hommes dans ce type d'emplois ?

Tout d'abord, on considère que c'est « bien », « naturel » pour les femmes d'être dans le soin, la santé, l'éducation parce que c'est lié à leurs rôles sociaux dans la famille. Il faut faire tomber ce carcan : le dévouement n'est pas réservé aux femmes, se consacrer aux autres est le résultat d'un apprentissage, ce n'est pas inné. Ensuite, ce sont des professions qui sont effectivement très mal rémunérées et occupées à temps partiel le plus souvent. Du temps partiel subi dans la majorité des cas avec des



horaires atypiques, souvent ingérables au plan familial. C'est notamment le cas des agents de nettoyage ou des caissières. Ces femmes ont des miettes d'emplois. Et cela ne pose question à personne.

Prenons un autre exemple : face à la crise économique, lorsque le chômage a augmenté, touchant d'abord des secteurs masculins, les premières mesures envisagées ont porté sur le chômage partiel. Il a été décidé de mieux compenser la perte de salaire. Mais l'on n'a, en revanche, jamais cherché à compenser le temps partiel contraint qui ressemble pourtant comme deux gouttes d'eau au chômage partiel... C'est une bonne chose de protéger ces salariés en chômage partiel mais on ne peut que constater l'existence d'un deux poids deux mesures. Les femmes qui sont à temps partiel subi rêvent de « travailler plus pour gagner plus ». Si bien qu'elles en sont à cumuler des

bouts d'emploi pour atteindre péniblement un Smic mensuel, de quoi survivre : assistante maternelle le matin et vente à domicile le soir, ramassage scolaire d'un côté et conductrice de bus de l'autre.

Toute cette précarité n'est pas reconnue en raison de cette idée que les femmes ne sont pas dans la performance, qu'elles ne veulent pas travailler plus, que le travail serait secondaire pour elles : « Ce n'est pas grave, c'est un emploi et un salaire d'appoints, puisque leur mari est là ! ». Alors qu'elles sont souvent seules avec des enfants ou que leurs conjoints, eux-mêmes, gagnent peu.

Ce sont encore des idées reçues que l'on retrouve derrière le « choix » du congé parental accompagné de ce qu'on appelle aujourd'hui le complément de « libre » choix d'activité et qui consiste en une allocation d'un demi-smic par mois pendant trois ans pour s'occuper de son enfant (le second). Alors qu'il est ouvert aux deux parents, il est pris à 98 % par des femmes car on considère que ce sont elles qui sont le mieux placées pour s'occuper d'un petit enfant et surtout parce que ce sont elles qui peuvent se contenter d'un demi-smic. Très défavorable à l'emploi des femmes peu qualifiées, c'est un « choix » sous contrainte car lorsqu'elles calculent le coût de la garde, plus les coûts du transport et les conditions de travail (harcèlement, pénibilité, fatigue...), les femmes peu qualifiées ont vite fait le « choix » du congé parental. Or le retour à l'emploi après trois ans d'arrêt est très difficile. Elles ne s'inscrivent d'ailleurs même plus au chômage et disparaissent des statistiques... De nombreuses études, y compris de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) montrent que c'est un piège, que c'est discriminant. Le gouvernement semble envisager de le réduire mais sans poser le problème de l'accueil des enfants : si ce congé ne dure qu'un an, qui s'occupe de ces enfants ? Un service d'accueil pour tous les enfants à l'issue du congé maternité est une nécessité si l'on veut avancer vers l'égalité !

Témoignage
24 ans, technicienne chez Arcelor, en septembre 2007, elle est devenue la seule femme à travailler sur la ligne de production. C'est son expérience qu'elle nous raconte.

On vous dit souvent que le métier d'homme est plus intéressant que celui de femme. Oui car c'est très valorisant. Je dirais que c'est vrai même si parfois on se sent un peu dévalorisée. Dès que l'on le dit pour qu'il y ait un peu de reconnaissance d'une fille puis qu'elle a le droit d'avoir des fonctions. Je ne veux pas de changer quelque chose. En fait, je sais que je suis une femme et que je suis une femme qui aime emballer des produits.

Avez-vous été discriminée ?
Lors de mon entretien, j'ai demandé si on ne demandait pas aux hommes de se doucher pendant le travail.

10

Pour célébrer les 100 ans de la loi sur les femmes, nous avons sélectionné 10 femmes qui ont marqué l'histoire de la France.

Du 8 au 10 septembre
Exposition RPA à la Cité de la Femme
Exposition Espace de la Femme à la Cité de la Femme
Exposition de France à la Cité de la Femme
Exposition Espace de la Femme à la Cité de la Femme

Lundi 11 septembre
Conférence à la Cité de la Femme

Samedi 15 septembre
Cabaret à la Cité de la Femme

Le 16 septembre
Les

L'inégalité reste la règle

Témoignage

24 ans, technicienne d'exploitation chez Arcelor Mittal depuis décembre 2007, Cécile Vanryssel est la seule femme, dans cette usine, à travailler sur les lignes de galvanisation. C'est son premier emploi. Elle nous raconte ici son expérience.

On vous dit souvent que vous faites un métier d'homme. Êtes-vous de cet avis ?
Oui car c'est très physique. En même temps, je dirais que c'est très dur aussi pour les garçons même si par fierté, ils ne le disent pas directement. Dès que je me fais mal quelque part, je le dis pour qu'ils organisent le travail en fonction d'une fille puisque la politique de l'entreprise, c'est d'avoir des femmes sur lignes. Mais il n'y a pas eu de changement en deux ans. Ils devraient faire quelque chose car les hommes aussi se font mal. En fait, je sais que je ne me fais pas mal parce que je suis une fille mais parce que c'est dur d'emballer des bobines.

Avez-vous la sensation d'être moins bien traitée que les hommes ?
Lors de mon entretien d'embauche, j'ai demandé s'il y avait des toilettes, vestiaires, douches pour les filles. On m'a répondu

que non mais que des choses seraient faites. Pendant presque un an, je me suis changée dans le vestiaire des pompiers. J'ai obtenu des toilettes en novembre 2009 à proximité de mon poste de travail comme l'impose la législation.



Traduction : « On peut le faire ! »

Pour les douches, il faudrait que je passe par les toilettes des hommes. Je préfère donc me laver chez moi. Quand on travaille à la cuve, à 460°, on a besoin d'une bonne douche !

Est-ce que cela ne traduit pas un certain mépris, manque de respect ?
Je crois que comme je suis la seule fille sur ligne, ils n'y pensent pas. Je ne crois pas que ce soit du mépris.

Considérez-vous difficile de ne travailler qu'avec des hommes ?

Je ne crois pas que toutes les filles pourraient travailler dans un monde exclusivement masculin, il faut du caractère. Il faut dire que j'ai l'habitude d'être entourée de garçons. Au cours de mes études d'électronique (BAC, BTS, licence), il n'y a avait pratiquement pas de filles. Et j'avoue que je préfère travailler avec des hommes.

Le plus difficile, c'est de toujours devoir prouver plus, les hommes croient que lorsque l'on est une fille, on n'y arrive moins. Je leur ai fait voir que je pouvais le faire ensuite ils n'ont plus rien dit. Mais quand ils voient que tu peux le faire, ils sont « verts » ! Alors j'aime bien leur montrer que je peux !
Malgré tout, l'adaptation a été très rapide, mes collègues m'ont tout de suite mise à l'aise. Je suis fière d'être la première fille embauchée sur la conduite de ligne à Montataire.

100 ans, ça se fête !

Pour célébrer le centenaire de la journée internationale des femmes comme il se doit, la ville vous invite à participer à de nombreuses initiatives qui se dérouleront tout au long du mois de mars. À cette occasion, une délégation de femmes palestiniennes, invitées par l'Association des villes jumelées avec la Palestine, vous invite à venir les rencontrer le 6 mars à la salle de la Libération.

Du 8 au 19 mars

Exposition : liberté, égalité, handicapés
RPA

Exposition : Les femmes à travers l'histoire
Espace Elsa Triolet
Exposition Portraits de femmes
de Frédérique Bulcke
Espace Elsa Triolet

Lundi 1^{er} mars

Conférence de presse
Salle des mariages - 11h

Samedi 6 mars

Cabaret Lecture - Femmes Solidaires
Salle de la Libération - 14h30

débat avec la délégation de femmes palestiniennes
Salle de la Libération - 16h45 / 18h15

Mardi 9 mars

Projection du film « Les citronniers »
Maison sociale Huberte d'Hoker - 14h / 17h30

Mercredi 10 mars

Conte pour les enfants
Espace Elsa Triolet - 14h / 16h

Jeudi 11 mars

Projection d'un court métrage et lecture de
poésies par Femmes solidaires
RPA - 14h30 / 17h

Vendredi 12 mars

Représentation Théâtrale
« J'aime pas beaucoup ce que vous êtes »
Le palace - À partir de 18h

Mardi 16 mars

Café - débat - démocratie et courage
mairie annexe des martinets - 14h / 16h

Samedi 27 mars

Projection - Débat avec Femmes Solidaires
au Palace (voir détails page 12) - 14h

Mardi 30 mars

débat sur l'évolution des droits des femmes
animé par le CIDFF
Maison sociale Huberte d'Hoker - 14h / 16h

Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de l'Oise (CIDF),
les associations Femmes solidaires et Jade se sont associés pour vous proposer ce programme.

Un conseil pour développer le bassin creillois

Le conseil de développement de la Communauté de l'agglomération creilloise (CAC) a vu le jour au mois de janvier dernier. Celui-ci est né à la suite des états généraux de la CAC, qui se sont tenus du 6 décembre 2008 au 10 avril 2009. Au cours de ces discussions a émergé l'idée de créer une instance qui réfléchisse à des pistes de développement pour le territoire.

Composé de quarante membres (voir notre encadré) représentant les citoyens, le monde associatif, économique et social, ce conseil de développement est chargé de faire des propositions sur les questions liées au développement du bassin creillois.

Pour Jean-Paul Belingard, Président du Conseil de développement « tout est à inventer car c'est une structure en quelque sorte expérimentale, qui n'existe nulle part ailleurs. » Pour ce dernier, « le Conseil de développe-

ment est là pour gommer la distance existant entre les citoyens et les structures de la CAC qui demeurent lointaines, compliquées. Notre rôle, c'est aussi de poser un regard neuf sur le développement de la CAC grâce à la diversité des acteurs qui composent le Conseil de développement. On aura un peu le rôle du Candide : Pourquoi faites-vous cela, pourquoi de cette manière ? C'est le type de questions qu'on pourra poser à la CAC pour la faire avancer. Notre objectif principal étant de contribuer

à faire rayonner le bassin creillois. Qui sait par exemple que la CAC est la deuxième agglomération de Picardie après Amiens ? »

De plus, « grâce aux moyens que met la CAC à notre disposition, nous n'aurons plus qu'à réfléchir. »

Le rôle qui est dévolu au Conseil de développement a valeur consultative. Ce dernier aura par ailleurs la possibilité de s'autosaisir sur tous les projets qu'il juge relever de ses compétences. Quant à la CAC, elle pourra de son côté le consulter pour avis sur n'importe quelle question. En pleine préparation budgétaire, la CAC a ainsi demandé au Conseil de développement de rendre un avis sur le budget qui sera voté prochainement.

Celui-ci a également créé trois commissions qui vont travailler sur trois thématiques : Attractivité du territoire et grands projets urbains, développement économique et qualité de vie. Ce sont là les trois domaines qui ont été identifiés dans le projet de territoire comme pouvant contribuer à rendre le territoire attractif. Ce document a en effet mis en exergue que le développement du bassin creillois passe par son attractivité.



Etats généraux de la CAC

Composition du conseil de développement

Celui-ci est composé de 40 personnes réparties dans trois collèges :

- Un collège composé de vingt citoyens, parmi lesquels trois Montatairiens

- Un collège de 10 membres représentant les acteurs économiques et sociaux des quatre communes (entreprise, syndicats, chambre de commerce et d'industrie, chambre des métiers, caisse d'épargne, chefs d'entreprises, groupement d'entreprises, centre des jeunes dirigeants, agence immobilière, l'association le roseau)

Un troisième collège composé de 10 associations.

La moitié des membres du Conseil de développement est proposée par le Président de la CAC au bureau communautaire pour désignation. L'autre moitié des membres est proposée par le président du conseil de développement au bureau communautaire. La composition définitive est soumise à l'avis et à l'approbation du Conseil communautaire.

Pour 2009-2014, les membres du conseil

de développement ont été désignés pour l'ensemble de la période. Par la suite, les mandats seront de trois ans renouvelables.



Jean-Paul Belingard, président du conseil de développement

Fonctionnement du conseil de développement

Le Conseil de développement se réunira en assemblée plénière au moins deux fois par an et les commissions au minimum trois fois chaque année. Le bureau se réunira quant à lui autant de fois qu'il le souhaitera.

Les assemblées plénières sont ouvertes à toutes les personnes qui souhaitent y assister. La première se tiendra le 18 mars à 18h00 dans les locaux de la CAC.

Montataire-Finsterwalde : une histoire faite de symboles

Après vingt ans à la tête de la ville de Finsterwalde, Johannes Wohmann va passer le relais à Jorge Gampe. Mais avant, deux cérémonies importantes pour marquer les liens entre Finsterwalde et Montataire. En janvier dernier, la municipalité allemande a en effet remis à Michel Ringenbach la médaille Schiller pour son engagement dans le jumelage. C'est ensuite Montataire qui a honoré Johannes Wohmann de la médaille d'or de la ville, lors de la cérémonie des vœux aux personnalités. Nous avons profité de l'occasion pour poser quelques questions à l'ancien et au nouveau maire de Finsterwalde¹.

Monsieur Wohmann, voilà plus de vingt ans que vous portez ce jumelage. Pouvez-vous nous dire ce que celui-ci représente pour vous et pour la ville de Finsterwalde ?

Il faudrait plus d'une page pour tout raconter. Lorsque le jumelage a été mis en place en 1967, il avait une dimension surtout officielle car la participation des habitants y était très limitée. Moi-même, j'ignorais son existence car à l'époque une loi interdisait les relations avec des citoyens de l'Ouest. Et quand il y a eu l'ouverture en 1989, les bouleversements étaient si profonds que le jumelage était le cadet de nos soucis. Et puis nous avons reçu une lettre de Maurice Bambier pour nous demander : « Êtes-vous toujours intéressé par le jumelage entre Montataire et Finsterwalde et souhaitez-vous en discuter ? »

Nous avons répondu positivement à sa demande. Immédiatement, des personnes de notre entourage politique ont protesté car elles ne voulaient plus avoir de relations avec des communistes.

car nous ne voulions pas que ce soit seulement les maires qui l'animent.

Depuis vingt ans, je suis heureux de dire qu'il n'y a eu que des très bonnes relations entre nos deux villes, sans tabou ni idéologie.

Que représente ce jumelage pour Finsterwalde ?

Ce jumelage a quelque chose de particulier car il s'est développé malgré les relations conflictuelles entre la France et l'Allemagne depuis un siècle. Chacun a pu se rendre compte que nous étions confrontés à des problèmes similaires (chômage, logement, etc).



Jean-Pierre Bosino remet la médaille d'or de la ville à Monsieur Wohmann

Concernant la réunification des deux Allemagnes : parleriez-vous précisément de réunification ou d'annexion ?

Je dois dire que je suis heureux qu'il y ait eu une réunification même si pour le moment nous ne sommes pas parvenus à établir des relations égalitaires. Par moment, on peut penser qu'il s'agit d'une annexion. Beaucoup d'Allemands de l'Ouest ne souhaitaient pas cette réunification. Celle-ci aurait dû aboutir à une Allemagne rassemblant les avantages de la RFA et de la RDA. Il y a beaucoup de heurts entre nous. Je ne suis pas un nostalgique de la RDA mais je dois reconnaître que nous n'avons pas obtenu tout ce que nous attendions de cette nouvelle Allemagne.

Je vais vous confier une anecdote : Après la réunification, une fois que j'ai été élu Maire, il y avait encore 2500 soldats russes sur la base militaire de Finsterwalde. J'ai donc dû prendre contact avec les deux officiers qui les commandaient. C'était mon premier contact avec les Russes car à l'époque du mur, les relations entre Russes et Allemands étaient interdites. Finalement une amitié s'est construite avec ces soldats.

En 1993, quand ils ont quitté la ville, ils ont organisé une fête de départ avec une grande parade militaire. J'en ai encore aujourd'hui les larmes aux yeux car cela marquait la fin de 40 ans d'histoire. Ce n'est pas rien. J'ai ressenti la même émotion lorsque je suis venu à Montataire pour assister au 60^e anniversaire de l'armistice. Plus que les discours, ce sont ces grands moments qui touchent et rassemblent les peuples. Pour moi, c'est cela le sens du jumelage : des peuples qui se rencontrent.



En arrière plan : Uwe Schüller, Michel Ringenbach, Jean-Pierre Bosino, Jorge Gampe, en premier plan : Johannes Wohmann et Karl Heinz Frankel

Mais en raison de l'opposition du Parti communiste français à l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968 par les troupes soviétiques, nous avons tout de même accepté de recevoir une délégation de Montataire. D'autant que nous souhaitions créer des échanges avec d'autres pays d'Europe de l'Ouest et puisqu'il existait des relations avec Montataire, pourquoi chercher une autre ville ?

Après plusieurs jours de discussion, nous avons décidé de poursuivre le jumelage mais en y associant les habitants de Finsterwalde

Finalement, vous avez découvert que vous pouviez encore discuter, fonctionner avec des communistes...

Nous avons toujours discuté avec les communistes car tout n'était pas à jeter dans le système socialiste. Ce que nous dénonçons, ce n'était pas l'idée communiste mais l'appareil répressif qui avait été mis en place par les dirigeants.

C'est difficile, pour qui ne l'a pas vécu, de comprendre ce que nous avons subi avec la STASI.

¹Nous tenons à remercier Michel Ringenbach qui a bien voulu faire office de traducteur, comme c'est le cas depuis plus de quarante ans.

2010

« Trucs et astuces de la vie quotidienne »

Une fois par mois, la Maison sociale vous propose un atelier de « trucs et astuces de la vie quotidienne ». Au travers des informations techniques et des échanges entre participants, il s'agit d'optimiser ses connaissances dans un objectif d'économies financières, énergétiques et écologiques.

1er mars : appareils de cuisson (vitrocéramique, halogène, gaz, électrique...) mieux comprendre son fonctionnement, son utilisation et son entretien pour mieux consommer.

19 avril : L'éclairage - Quel mode d'éclairage, ampoules économiques, piles rechargeables...

3 mai : Nettoyage sols - Aspirateurs sans sac, balai microfibre, fabrication maison de nettoyeur pour le sol...

7 juin : Composants des ustensiles de cuisine - Teflon, silicone, Pyrex... + fonctionnement d'un Four Micro onde.



L'association FEMMES SOLIDAIRES de Montataire

organise le samedi 27 mars, à partir de 14 heures au Palace, une projection / conférence-débat / exposition.

Au programme:

- Projection du film PERSEPOLIS: long-métrage d'animation français de Marjane SATRAPIE et de Vincent PARONNAUD. L'histoire se passe à Téhéran (Iran). Ce film a obtenu le prix du Jury au Festival de Cannes 2007 dans la série sélection officielle.
- Conférence-débat avec des intervenantes de Comités FEMMES SOLIDAIRES, sur les thèmes de la laïcité et des droits des femmes.
- Exposition de peinture intitulée « Compagnes d'ici et là-bas », réalisée par Nathalie OHENIN, artiste peintre et écrivaine, sur le thème des discriminations des femmes en France et dans le monde.
- Exposition présentée au Palace du samedi 27 mars au vendredi 2 avril. Cette manifestation se terminera dans la convivialité autour d'un apéro-dîatoire.

Les martins pêcheurs de Montataire TARIFS 2010

L'association des Martins-Pêcheurs met à votre disposition sur le territoire de Montataire dans le parc urbain du Prieuré pour les possesseurs d'un permis de pêche :

Majeur : 60€	Mineur (12/18) : 15€
Permis Journée : 9€	Découverte (-12) : 2€

L'étang de la Maladrerie (blancs et carnassiers)

(gardon, rotengle, goujon, ablette, brème, tanche, carpe, anguille, Brochet, perche, sandre)

- Action année (+18) : 35 €	(-18) : 20 €
- Action journée : 7 €	

Parc de stationnement accès réservé pêcheur uniquement par clé
Mise à disposition d'un ponton handicapé

Etang du Marais Benne

Réservé aux jeunes (-16 ans)

Certaines journées réservées pour CE locaux.



Rivière le Thérain avec zone « parcours » et « hors parcours »

Déversement de 70 kg de truites Arc en ciel et Farios tous les 15 jours

Action année à partir 27/03/10(+18) : 110 € (-18) : 55 €

Action année à partir 01/06/10(+18) : 60 € (-18) : 30 €

Permis journée déversement : 12 €

(avec permis année obligatoire ou journalier)



Portes ouvertes au lycée André Malraux

Samedi 6 mars 2010 de 9h00 à 16h00

Le ramassage des déchets verts reprend

Comme les années précédentes, le ramassage des déchets verts s'effectuera en porte à porte une fois par semaine.

Il débutera :

- le jeudi 8 avril 2010 pour le secteur orange
- le lundi 12 avril 2010 pour le secteur vert

Il se terminera

- le lundi 29 novembre 2010 pour le secteur vert
- le jeudi 2 décembre 2010 pour le secteur orange

Pour la distribution des sacs biodégradables, le magasin municipal reste à votre disposition, du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30, Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les services techniques municipaux au 03 44 64 45 45.



GROUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

Se loger un droit pour tous

La France, 5^e puissance mondiale, compte 3,2 millions de mal logés dont plus de 100 000 sans domicile fixe, et 150 000 vivant chez des tiers.

Dans l'Oise plus de 30 000 demandes de logement sont en attente et dans l'agglomération creilloise ce sont 3 000 demandes dans le même cas !

Le logement est devenu la deuxième préoccupation des Français après l'emploi. La situation va s'aggraver, Sarkozy avec son Gouvernement réduit chaque année les crédits pour le logement social : 800 millions d'Euros en 2008, 550 millions en 2009 et 400 millions en 2010 ; et il accorde le double de crédits pour le logement privé spéculatif, accessible seulement à 25 % des familles les plus riches, contre un logement social destiné à 60 % des familles les plus modestes.

À Montataire, malgré les constructions nouvelles (Jules Uhry) et celles à venir, et même quand un avis prioritaire a été obtenu d'un bailleur il faut parfois attendre près d'un an pour avoir effectivement un logement.

Oise habitat, principal bailleur sur notre ville, avec un parc de 1 800 logements, n'a pu attribuer que 10 logements en décembre dernier faute de ne pas en avoir plus de disponibles à proposer.

Avec le Gouvernement Sarkozy et la loi Boutin, c'est la casse du logement social au profit du marché.

Il est prévu notamment :

- Dès 2009 une baisse de 30 % des aides à la construction HLM.
- L'argent du livret A qui finance la construction HLM est détourné au profit du marché.
- Les Offices HLM sont obligés de vendre 1 % du parc social par an soit 40 000 logements.
- L'application drastique du surloyer va pousser vers la porte tous les locataires qui ont un revenu moyen. C'est la ghettoïsation organisée par l'État.

- La loi qui impose aux communes 20 % de logements sociaux est torpillée.

C'est aussi la fin du droit au maintien dans le logement pour les locataires « privilégiés » dépassant les plafonds de ressources et pour ceux en situation de sous occupation.

Toutes ces réformes seront accompagnées par la systématisation des expulsions locatives qui ont déjà été multipliées par 10 en dix ans.

Il faut une autre politique du logement que celle du Gouvernement Sarkozy - Boutin.

Les élus communistes et républicains, avec leurs députés à l'Assemblée Nationale, ont déposé un projet de loi pour un grand service public du logement, afin que le droit de se loger pour chacun soit une réalité.

Plus que jamais une mobilisation nationale est nécessaire. C'est ensemble que nous pourrions infléchir cette politique actuelle néfaste.

Les élus du groupe communiste et républicain

GROUPE SOCIALISTE RADICAL ET APPARENTÉ

Le Sénat

La chambre funéraire des collectivités territoriales !

Le Sénat a adopté dans la nuit du 4 au 5 février, la réforme des collectivités qui prévoit, notamment, la création des conseillers territoriaux (CT). Rappelons que les CT sont appelés à remplacer, en 2014, les conseillers généraux et régionaux.

Sur la réforme territoriale, les Socialistes disent Non à la manipulation...

1. Démocratique :

- en tenant un discours démagogique et mensonger contre les élus ;
- en instaurant un mode de scrutin injuste, déjà contesté par le Conseil d'État, destiné à favoriser la droite et à confisquer le pouvoir à la gauche ;
- en institutionnalisant le cumul des mandats pour le « conseiller territorial », à la fois conseiller régional et général ;
- en mettant à mal l'objectif constitutionnel de parité, inapplicable avec le nouveau mode d'élection.

2. Sociale :

- en supprimant la taxe professionnelle, ce qui représente un cadeau fiscal de 5 milliards d'euros par an pour les entreprises, désormais payé par les ménages ;
- en asphyxiant financièrement les collectivités qui ne pourront plus assurer leurs missions au service de l'emploi, de la solidarité et de la préparation de l'avenir et des services publics.

3. Territoriale :

- en réduisant drastiquement l'autonomie financière des collectivités et leur liberté d'action ;
- en complexifiant l'organisation territoriale en ajoutant « métropoles » et « pôles métropolitains » aux 3 niveaux actuels (communes, départements, régions) ;
- en organisant la recentralisation des pouvoirs locaux entre les mains du gouvernement.

Les socialistes proposent :

1. la promotion d'une véritable égalité territoriale, via une péréquation organisée par l'État entre territoires riches et pauvres ;
2. la garantie d'un juste équilibre entre la fiscalité sur les entreprises et sur les ménages ;
3. l'assurance de ressources suffisantes, durables et dynamiques pour financer les services publics locaux
4. le développement de la démocratie locale avec le rapprochement du citoyen des pouvoirs publics, l'extension du suffrage universel et le respect du principe de parité
5. l'achèvement de la carte intercommunale en 2011, sur la base du volontariat ;
6. l'octroi du droit de vote aux étrangers lors des scrutins locaux.

Le Groupe Socialiste, Radical et Apparenté
Les élu(e)s du Groupe Socialiste, Radical et Apparenté vous reçoivent tous les samedis (sans rendez-vous) de 11h à 12h en Mairie (contacts : psmontataire@yahoo.fr ou 03 44 64 44 34)

GROUPE PARTI OUVRIER INDEPENDANT

Réforme territoriale : une réforme dictée par Bruxelles : une réforme pour privatiser, liquider les communes et les services publics communaux.

La République est organisée depuis la Révolution française : en communes (36 686 exactement au 1er janvier 2009), administrées par un conseil municipal élu au suffrage universel, disposant de toutes les compétences nécessaires pour représenter les intérêts de la population ; en départements, depuis le décret de l'Assemblée constituante.

Et voilà que l'on annonce une « réforme territoriale », découpant le pays en nouveaux « territoires ». Déjà, on entend parler ici de « Grand Narbonne », là de « communauté urbaine de Lyon », ailleurs de « Grand Paris », et maintenant de « Paris métropole », depuis que la gauche et la droite se sont mises d'accord. Pour habiller l'ensemble en tenue de camouflage, les partisans de ces nouveaux « territoires » les qualifient de « solidaires », « partagés », à « développement durable » et à « démocratie participative ». En tout cas, ils doivent être dirigés selon une « nouvelle gouvernance » ! Il s'agit de « mettre en place un plan d'action territorial » pour « mettre en œuvre les politiques de l'UE ».

L'objectif est de passer à un véritable « pacte territorial » visant à lier les mains des élus locaux. Ainsi, il faudrait que « les autorités régionales et locales soient de véritables partenaires dans la manière de concevoir et d'appliquer les politiques européennes (...) en associant mieux les collectivités territoriales au processus de maîtrise des dépenses publiques ».

Dans ce cadre, que restera-t-il de nos communes, des services publics qu'elles assurent ? Pour les conseillers municipaux et généraux, le choix est clair : ou bien le mandat de la population, ou bien les directives européennes.

En résumé, le projet de loi présenté à l'Assemblée nationale se décline ainsi :

- Achèvement de l'intercommunalité par le regroupement forcé des communes, la confiscation de leurs compétences et de leurs ressources, la suppression des syndicats de communes qui organisaient les services publics.
- Les conseils municipaux seraient vidés de tout contenu, et d'ailleurs les assemblées intercommunales s'approprieraient leur légitimité en se faisant élire au suffrage universel.
- Le texte prévoit aussi la constitution de métropoles absorbant communes et départements, le regroupement des cantons et l'élection de conseillers territoriaux en lieu et place des conseillers généraux.
- Les communes et les départements, piliers de la République, sont bien appelés à disparaître. Il n'est pas dit quel sort sera réservé à l'école communale, au repas gratuit offert par le conseil général aux enfants de chômeurs, au dispensaire communal ou aux habitations à loyer modéré qui subsistent.

Le POI n'a pas d'intérêts distincts de la classe ouvrière. Il est partisan de l'unité pour défendre les travailleurs. C'est pour cela que nous combattons pour l'unité pour l'interdiction des licenciements, et que nous menons campagne pour que l'unité se réalise pour dire : « stop, ne touchez pas à nos retraites ». Cette unité indispensable doit également se réaliser pour le retrait de la réforme territoriale. C'est la position que nous défendons au conseil municipal, où nous avons deux élus.

À Montataire, nous menons campagne contre l'augmentation des impôts locaux : nous proposons la convocation d'un conseil municipal extraordinaire pour adopter une motion qui sera portée chez le Préfet par la population et les élus unis. Cette motion exige qu'en aucun cas la population ne doit supporter l'augmentation des impôts qui résulte du désengagement de l'État, et demande la garantie que les budgets et les services publics de la commune seront maintenus.

Au plan national, nous soutenons un appel d'élus pour le retrait de la réforme qui a recueilli plus de 8000 signatures d'élus.

alainlebreton@neuf.fr
Alain LEBRETON

C'est beau quelqu'un qui aime son métier

C'est une femme passionnée par son travail et profondément attachée aux gens que nous avons rencontrée. Sabine Debeaupuis exerce la profession d'assistante sociale depuis vingt ans sans que rien ne soit venu émousser l'enthousiasme de ses débuts. Elle nous confie ici cet amour qui la lie à son métier.

À la sortie du BAC, elle hésitait entre kinésithérapeute et assistante sociale. Ce fut assistante sociale. Sans regret. « C'est un peu la même chose. Dans ces deux métiers, on est là pour aider, soulager... » Et puis elle précise car Sabine n'aime pas qu'on prenne les gens qui viennent la voir pour des assistés : « On ne donne rien et on ne fait rien sans les personnes. Mon travail, c'est d'aider les gens à trouver eux-mêmes la solution aux difficultés qu'ils rencontrent. Nous sommes là pour les aiguiller, pour qu'ils retrouvent leur autonomie. »

Voilà dix-sept ans que Sabine travaille pour la Maison de la solidarité et de la famille¹, au quartier des Martinets qu'elle a en partie en charge. Et c'est là qu'elle aime travailler, dans ce quartier où il y a tellement de besoins mais aussi tellement de vie. Un peu comme à ses débuts lorsqu'elle s'est retrouvée au cœur du 18^e arrondissement de Paris, dans ce quartier de la Goutte d'Or où se sont succédées toutes les strates de l'immigration depuis les paysans français qui quittaient leur campagne pour la capitale jusqu'aux Algériens, Maliens en passant par les Polonais, les Italiens... « J'avais l'impression d'être tout le temps en voyage, j'apprenais plein de choses sur les cultures. On était dans l'échange. »

C'est peut-être bien ça qui fait tenir Sabine Debeaupuis, d'avoir fait de son métier une rencontre avec l'Autre, une possibilité pour elle d'apprendre des choses. Refusée la relation assistant/assisté, le pouvoir de celui qui aide sur celui qui attend d'être aidé. Pas question pour elle de mettre en échec... Sabine a choisi l'égalité : « Ça vient de l'éducation que j'ai reçue explique t-elle. Une éducation basée sur le respect de la personne, le partage. » Pas de hasard donc que Sabine ait placé la relation humaine au cœur de son métier. C'est avec bienveillance qu'elle reçoit toutes ces personnes, parfois tellement amochées : « J'essaie de dédramatiser en leur disant que tout le monde peut avoir besoin, à un moment donné, d'être soutenu, épaulé. Que ce n'est pas un échec de venir demander de l'aide. »

« Ça vient de l'éducation que j'ai reçue. Une éducation basée sur le respect de la personne, le partage. »



Sabine Debeaupuis

Le regard franc et posé, il se dégage de cette femme une force tranquille qui doit, à elle seule, apaiser même les plus meurtris. D'où ça lui vient ? « Peut-être que j'ai tendance à voir la bouteille à moitié pleine plutôt qu'à moitié vide ? » Mais il y a autre chose. Peut-être cette impression que Sabine a fait de sa vie ce qu'elle voulait qu'elle soit. D'ailleurs ne répète t-elle pas sans arrêt à ses enfants : « Vous trompez pas, c'est long 40 ans ! ».

Sensation forte, aussi, d'une femme enracinée. C'est peut-être bien ce qui fait que Sabine Debeaupuis ne ressent pas cette lassitude que décrivent souvent les travailleurs sociaux après quelques années d'exercice. Elle a pourtant bien conscience que la situation s'est durcie : « Nous accueillons aujourd'hui des gens que nous n'avions pas l'habitude de voir, notamment des personnes qui travaillent mais ne parviennent pas à s'en sortir. C'est lié à l'endettement, à la société de

consommation. Difficile de dire à un enfant qu'on ne va pas lui acheter la même console que celle de son copain. Les gens s'endettent pour faire pareil que leur voisin. »

Même si Sabine ne s'est pas trompée de vocation, même si elle sait qu'elle sera assistante sociale jusqu'à la retraite parce que c'est ce métier qui l'épanouit, c'est parfois trop dur, « moralement épuisant. Alors je vais faire 2km à la nage. »

Mais l'envie de tout plaquer, jamais : « il faut être passionné pour dépasser le désespoir des gens. »

C'est bien de croiser des gens qui font les choses avec leur cœur, qui sont là pour les autres sans piétiner leur dignité. Tant de foi dans la solidarité, c'est beau. Merci Madame Debeaupuis d'avoir accepté de nous parler de vous, de votre métier et finalement un peu de tous ces gens dont vous croisez la route.

¹ Il s'agit d'un service du Conseil général situé dans le Parc Marcel Cachin.

JADE News

Les dernières nouvelles des services de Jade, tous les mois dans votre journal VIVRE. L'occasion pour tous les jeunes de Montataire de 12 à 25 ans de ne rien rater de ce que JADE peut proposer. Chaque mois, vous aurez des nouvelles de chaque service, d'événements passés, futurs, et même des interviews. N'hésitez pas à venir nous en parler.

www.associationjade.com

Les NEWS du chantier jeunes

Comme convenu, tous les mois, quelques nouvelles du Chantier Jeunes, nouvelle activité de l'association. 7 jeunes Montatairiens ont débuté le chantier par la rénovation de la cage d'escalier du 36 rue Colonel Fabien. Par les attentions particulières des habitants, « un mot gentil, des encouragements, des remerciements, et parfois un « un mot gentil... », les jeunes mesurent la portée de leurs contributions à l'amélioration du cadre de vie de leurs concitoyens. « Ce chantier peut nous permettre d'entrer dans le monde du travail et montrer ce que l'on est capable de faire » explique l'un des jeunes qui participe au chantier. Chantier à suivre dans le prochain numéro du Jade News...



Le Point Ecoute

L'équipe psycho-éducative, reste à votre disposition et continue de vous recevoir du lundi au vendredi au siège de l'association. Dès le 1^{er} Février 2010, Tiphaine et Leïla vous recevront dans le cadre d'une nouvelle permanence, les lundis et jeudis dès 17 heures dans les locaux de l'association « Martinets Services », 1 rue Maurice Thorez. Ce nouveau moment de rencontre nous permettra de proposer une permanence éducative, plus accessible le soir pour les jeunes du quartier des Martinets.

N'hésitez pas à les contacter au 06 08 54 04 49 ou au 03 44 27 88 65.

Le Service Animation

Tranche d'animation... Relayée par notre poétesse Arlette, Présidente de Jade : « Toma Sidibé et les jeunes !!! Il était une fois, un artiste de passage au Palace... Un Blanc africain à moins que ce soit un Africain blanc... Par ses histoires, son histoire, Toma Sidibé a su faire passer sa musique, a laissé chacun jouer avec ses instruments. Il a su raconter, se raconter... Il a aussi accepté de partager la scène avec un groupe de jeunes rappers de Montataire. Instant magique, rencontre inoubliable... »

Un Grand Merci à Agnès et Tahar.»

ATTENTION NOUVEAU HORAIRE D'OUVERTURE DU PAIJ !
À Partir de Mars 2010 : du lundi au vendredi de 14 H à 18 H.

« Une pensée particulière au regretté Djiby... »

• Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille.
• Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

Ils sont nés

Décembre 2009

- Le 28 : HAMDANI Sirine
- Le 29 : QUIVIGER Naël

Janvier 2010

- Le 2 : ABDALLAH Tomma-Edouard
- Le 2 : LEFEBVRE Jade
- Le 8 : HARAN Gladys
- Le 12 : DELATTRE Anaïs
- Le 24 : CARON Ilann

Ils se sont mariés

Janvier 2010

- Le 23 : HAMMADI Omar et CHREIF Fatimatou

Ils sont décédés

Décembre 2009

- Le 29 : SMUTEK Stanislas, 75 ans

Janvier 2010

- Le 1^{er} : DAMPFHOFFER Christiane, veuve ADAM, 87 ans
- Le 12 : CHAINEUX Jean-Claude, 70 ans
- Le 12 : DABREMONT Geneviève, épouse SOUILLAT, 79 ans
- Le 13 : CAM Dominique, 51 ans
- Le 17 : STEENHOUTE Micheline, veuve HARLAY, 91 ans
- Le 20 : CRAPOULET André, 69 ans

Juin 2009

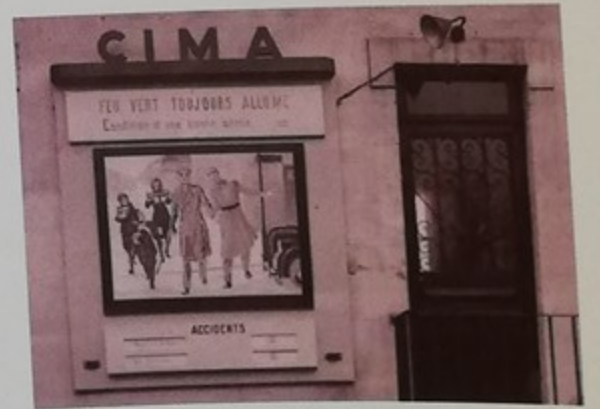
- le 9 : BOURY Lucienne veuve CHABAUT, 90 ans
- le 15 : DOUARINOU Pierrette veuve VÉRU, 59 ans
- le 28 : LESNES Renée veuve PIERARD, 85 ans.

Nous nous excusons auprès des personnes concernées de cette publication tardive :

Le printemps de l'industrie

Lundi 22 mars à 19h30 au Palace

Dans le cadre du printemps de l'industrie, venez découvrir 6 courts métrages inédits. Ils ont été réalisés au cours de la décennie 1960 par l'Institut national de sécurité. Collectés par l'Association pour la mémoire ouvrière et industrielle (AMOI) du bassin creillois, ces films constituent des témoignages sur la sécurité au sein des usines françaises dans les années 1960... Ouvrez l'œil (et le bon), de nombreuses scènes ont été tournées à la Cima Wallut de Montataire. À l'issue de la projection, Jean-Pierre Besse proposera une conférence sur « Les industries dans le bassin creillois ».



Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Evelyne Boufflet, secrétaire de l'AMOI au 03 44 25 43 91 ou à eboufflet@aol.com
Site internet : www.amoi-assoc.com

La Vaka Présente

Walter

Retour en Résistance

Un Film de Gilles Perret

**Le 23 mars à 20h30
au Palace**

Débat en présence du réalisateur
et de Monsieur le maire.

Le nom de « Walter » et le mot « résistance », Gilles Perret les a toujours associés. Avant même de savoir ce que cela signifiait, Gilles savait que son voisin Walter avait été déporté dans un camp de concentration du nom de Dachau ...

Aujourd'hui Walter Bassan a 82 ans. Il vit avec sa femme en Haute-savoie, et mène une vie pour le moins active. D'écoles en manifestations, de discours engagés en témoignages de la guerre, Walter continue son long combat, fait de petites batailles, contre toutes les formes de démagogues, d'injustices et d'oppressions. De même que lorsqu'il avait 18 ans, et qu'il « jouait » comme il dit, à distribuer des tracts antifascistes dans les rues commerçantes d'Annecy alors occupée, Walter agit en écoutant son cœur. « Je n'ai pas changé », comme il se plaît à rappeler. Partageant ces mêmes « raisons du cœur », Gilles Perret réalise ici un portrait vivant de cet homme calme et insurgé. Nous sommes invités à les suivre en passant du Plateau des Glières à Dachau, à faire des retours en arrière pour mieux comprendre l'Histoire, à partager leurs inquiétudes face à un monde où l'inégalité et l'injustice gagnent sans cesse du terrain, à poser les questions qui fâchent...

Sans prétention, et avec la même simplicité et constance que Walter, ce documentaire révèle l'actualité, l'importance, et la nécessité, d'une résistance au quotidien.

N'en déplaise à Bernard Accoyer, président de l'Assemblée Nationale, qui met en garde le réalisateur contre toutes tentatives d'amalgames...

Production Fabrice Ferrari

Avec Walter Bassan, John Berger, Stéphane Hessel, Constant Paisant

Montage: Alain Robiche Image: Jean-Christophe Hinaud Son: Didier Frédeveaux Mixage: Bruno Rodriguez Etalonnage: Nicolas Straseele

www.walterretourenresistance.com

www.lavaka.com

Avec le soutien de l'Association des Anciens Combattants de la Résistance, Réseau Éducation Sans Frontières, Les Amis de l'humanité, La Ligue des droits de l'homme et la Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants et Patriotes

Rhône Alpes